ETUDE CONCERNANT LA STRATÉGIE DE MUTUALISATION DES PRESTATIONS DANS L'ARRONDISSEMENT JURASSIEN

- 07.11.2026
- Nadine Linder, Jérémie Cortat, Olivier Jordi, Raphaël Schaer

- *Osons réformer - groupe mutualisation*

Sommaire

1. Défis des paroisses
2. Objectifs du groupe de travail «mutualisation»
3. Organisation actuelle
4. Variantes proposées
5. Questions/réponses

1. Défis des paroisses

- Conseils de paroisses amaigris
- Manque de ressources bénévoles
- Compétences recherchées toujours plus accrues (notamment : immobilier, RH, informatique)
- Finances serrées

2. Objectifs du groupe de travail «mutualisation»

- Développer des pistes concrètes permettant de diminuer la charge administrative au niveau des paroisses

- Optimiser les interactions entre ces dernières et l'Arrondissement avec :
  - la création de nouvelles prestations pour soutenir les paroisses dans leurs tâches
  - l'adaptation des prestations existantes pour développer des synergies
  - la rationalisation des processus opérationnels entre les différentes parties

- Proposer une refonte des fonctionnements, voire de la structure organisationnelle, entre les paroisses et l'Arrondissement afin de maximiser les synergies pouvant être dégagées entre les deux acteurs tout en préservant la capacité de décision des paroisses.

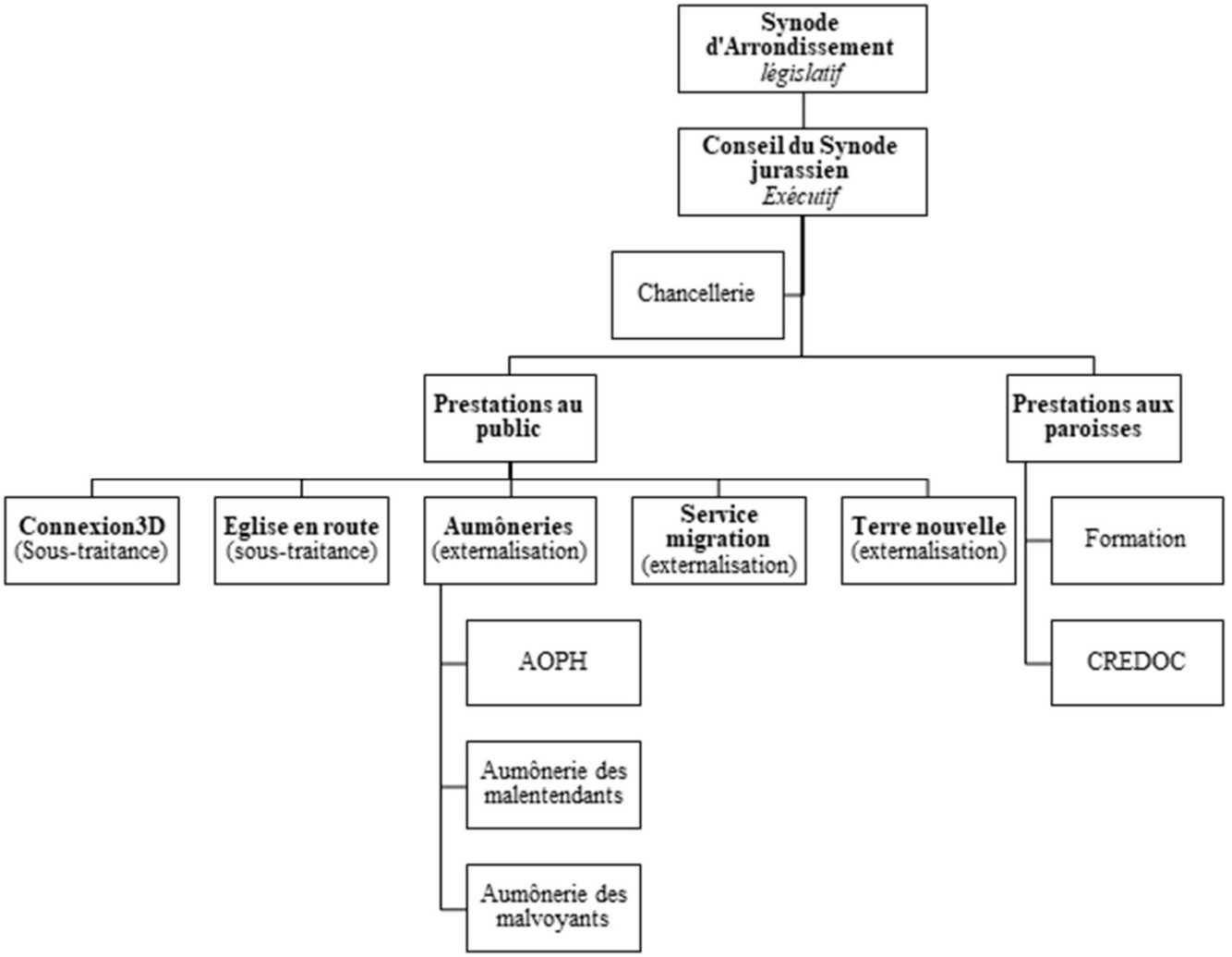
3. Organisation actuelle

3.1 Organisation actuelle de l’arrondissement

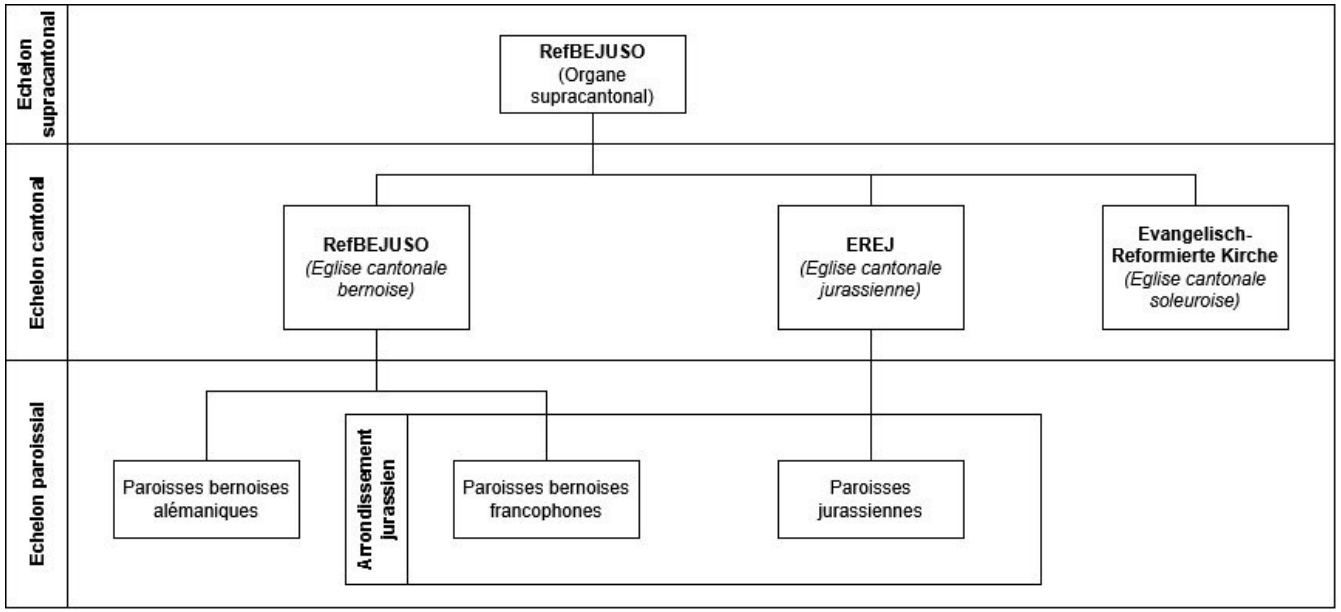
3.2 L’arrondissement dans son environnement ecclésial

3.3 Organisation structurelle générique d’une paroisse

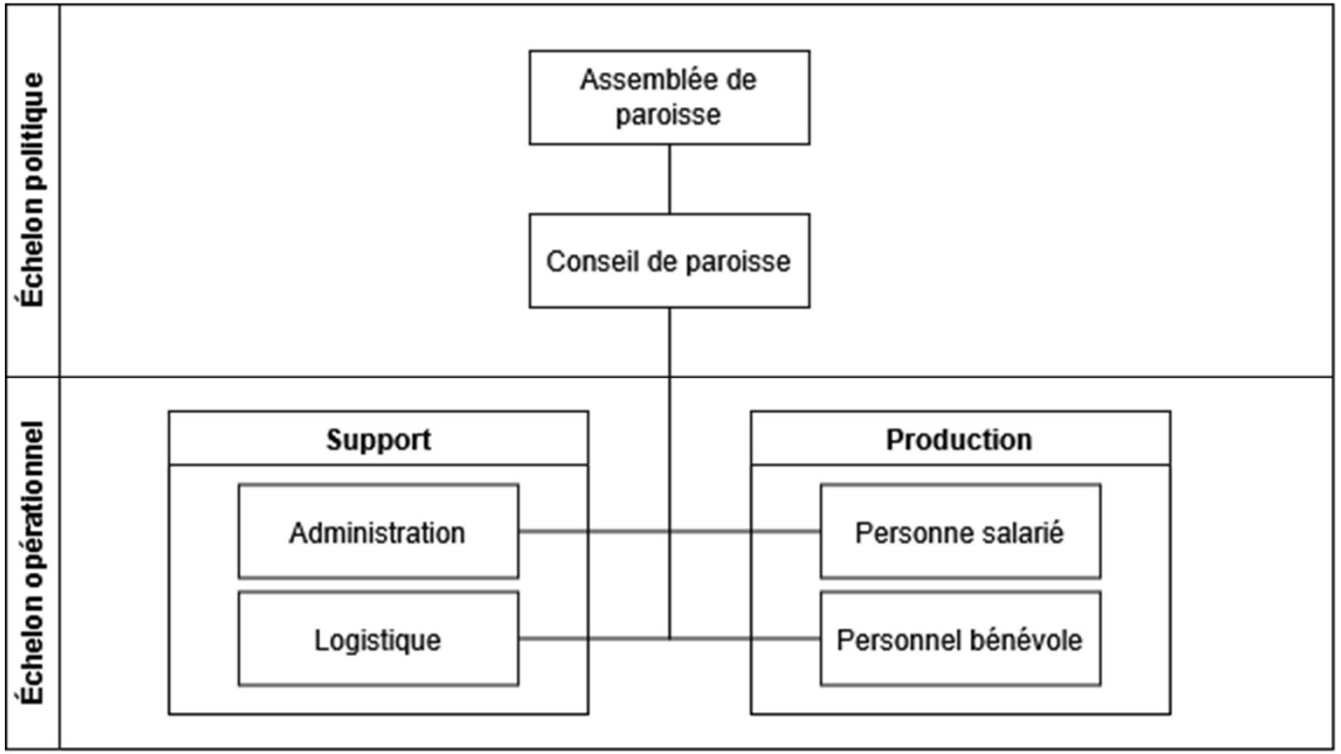
3.1 Organisation actuelle de l'Arrondissement



3.2 L’arrondissement dans son environnement ecclésial



3.3 Organisation structurelle générique d'une paroisse



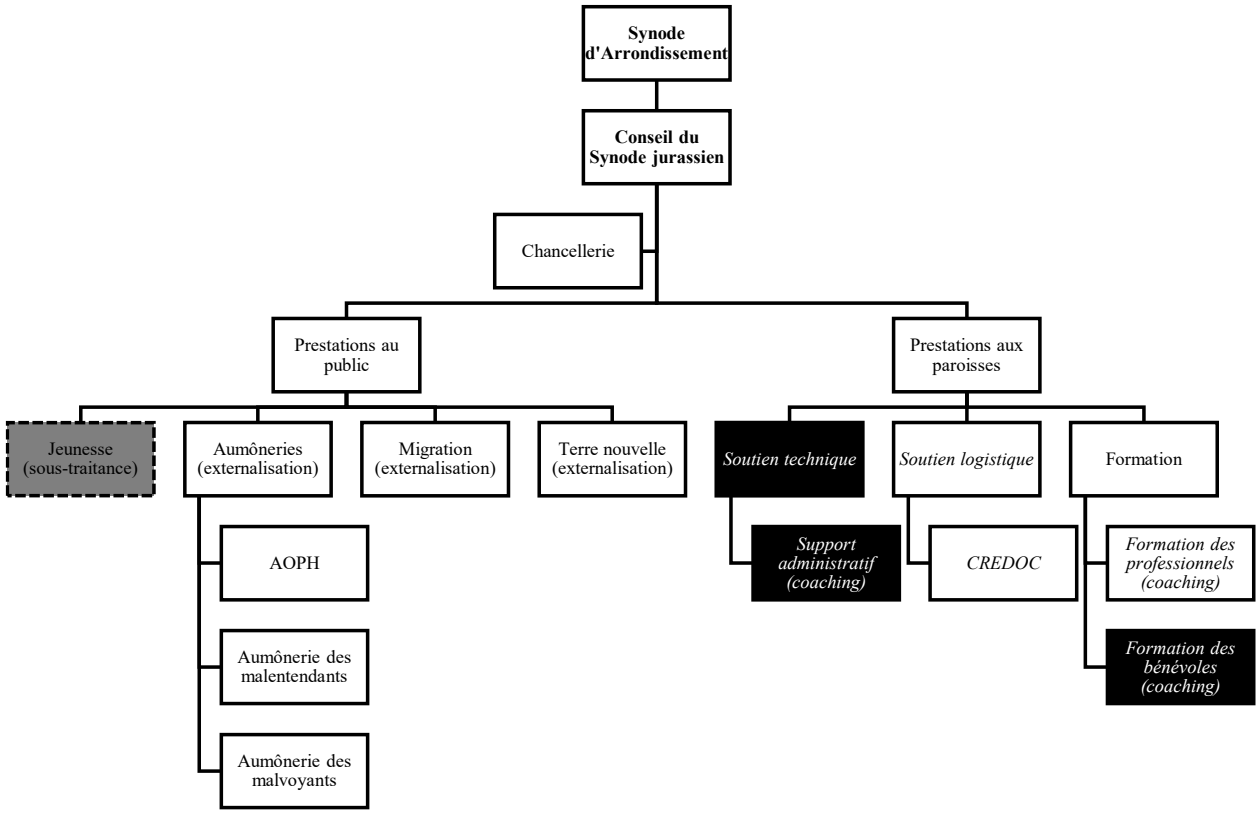
4. Variantes proposées

4.1	Variante 1	Coaching
4.2	Variante 2	Délégation
4.3	Variante 3	Centralisation de type «paroisse générale»

4.1 Variante 1 : coaching

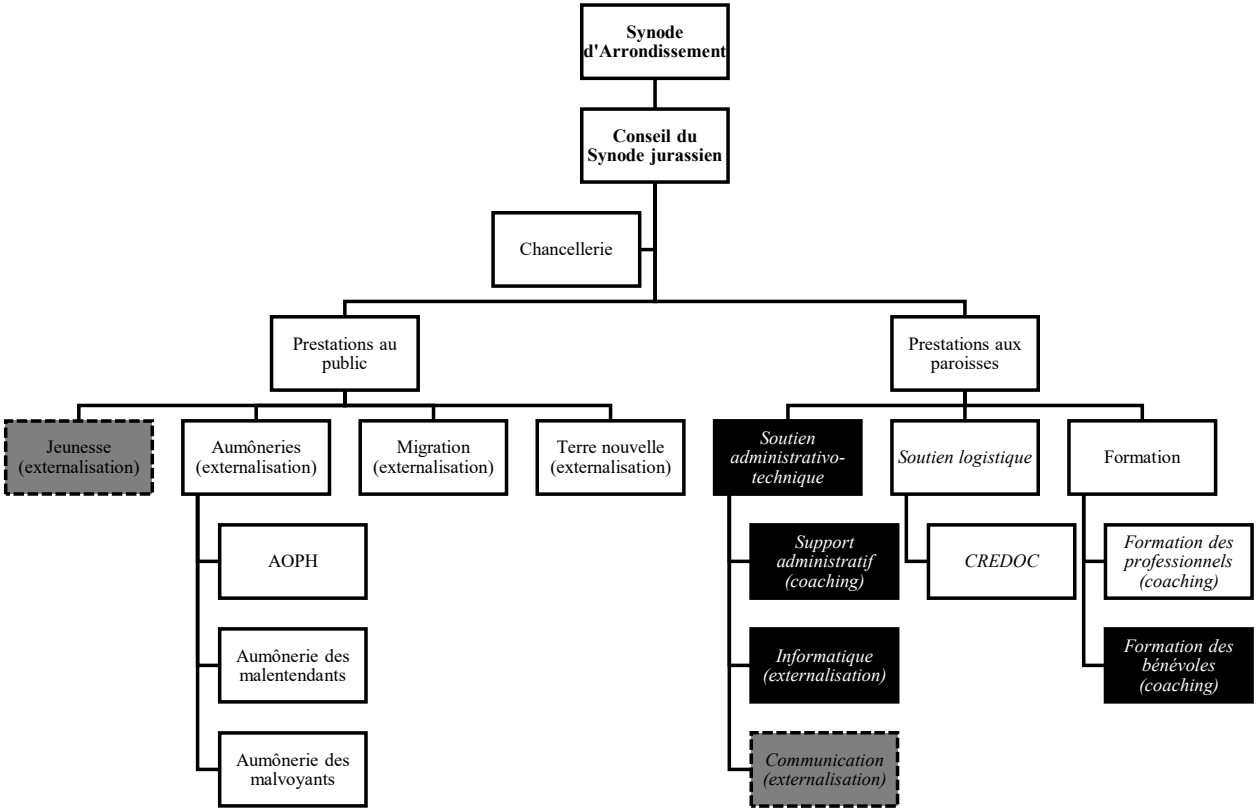
La première variante présente le moins de changements structurels en comparaison du fonctionnement actuel des acteurs en présence.

Implique de conserver un statu quo vis-à-vis de la délégation de prestations à l'Arrondissement par les paroisses mais de renforcer le coaching, c'est-à-dire conseiller le personnel des paroisses concernant des problématiques bien précises sans pour autant intervenir directement dans l'opérationnel.



4.2 Variante 2 : délégation

Implique un renforcement accru des prestations de l'Arrondissement en faveur des paroisses avec l'externalisation et/ou la sous-traitance de tâches à ce dernier, notamment dans les domaines transversaux technique (informatique et communication) mais également au niveau des prestations en faveur de la jeunesse et de la communication.



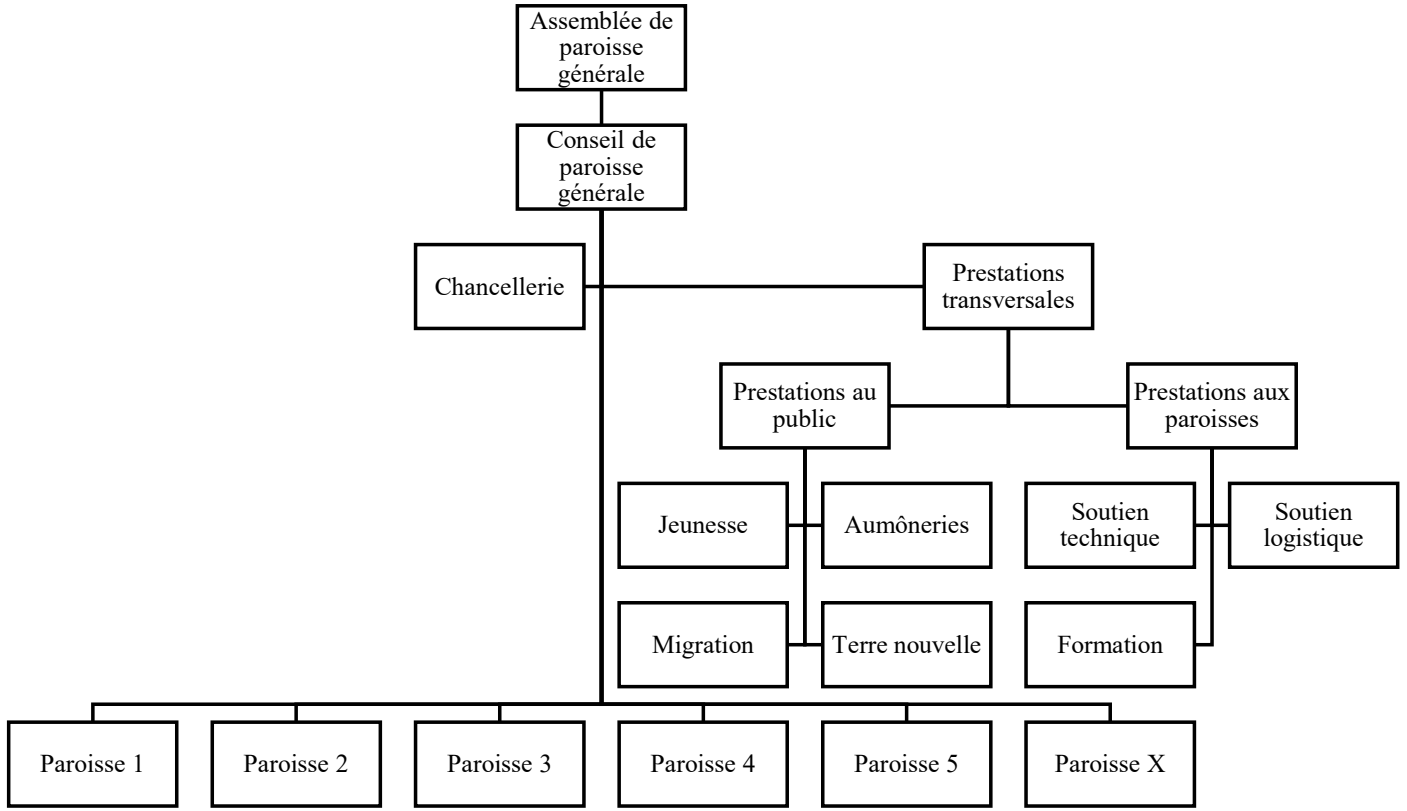
4.3 Variante 3 : centralisation de type «paroisse générale»

- Toutes les paroisses de la partie francophone du canton de Berne constituent une structure supra-paroissiale de type paroisse générale.
- L'Arrondissement en tant que prestataire de service, disparaitrait en faveur de la nouvelle superstructure. De même, la légitimité des syndicats serait remise en cause car l'organisation globale serait gérée au niveau de la structure type paroisse générale.
- Cette variante est la seule parmi les alternatives proposées qui propose une restructuration politique des structures actuellement en place.



4.3 Variante 3 : centralisation de type paroisse générale –

- organigramme



5. Questions/réponses

